



Le handicap? N'hésitez pas à nous en parler !

Depuis près de 15 ans, Orano conduit une politique active en faveur du **développement de l'emploi des personnes en situation de handicap.**

Cela se traduit par **un engagement actif** dont nous sommes fiers et un taux d'emploi de **5,67 % à fin 2023** avec un objectif d'atteindre 6% d'emploi minimum.

Qui est concerné par la politique handicap ?

Tout le monde ! Cependant, **6 types de reconnaissance** administrative confèrent le statut de **travailleur handicapé**

- 1 Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
- 2 La pension d'invalidité
- 3 L'allocation Adulte Handicapé (AAH)
- 4 Les cartes CMI indiquant « stationnement invalidité »
- 5 L'incapacité Professionnelle Permanente (IPP)

Recrutement et intégration

Une implication à travers tous les métiers et niveaux hiérarchiques

Tous nos postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Nous nous engageons à promouvoir activement l'intégration des personnes en situation de handicap dans **tous les secteurs professionnels et à tous les niveaux hiérarchiques.** Notre objectif est de dépasser les préjugés et de faire de l'inclusion une priorité pour tous nos sites en France.



Maintien dans l'emploi

Un soutien tout au long du Parcours Professionnel

Tout au long de sa carrière, **le/la salarié(e) peut bénéficier d'un accompagnement complet et sur mesure pour intégrer et maintenir son emploi.**

Ce sont **des dizaines d'acteurs au sein d'Orano qui sont mobilisés pour accompagner les salariés dans le cadre d'un solide réseau de support :**

Mission handicap Groupe, Assistantes Sociales, Médecins de Travail, Infirmier(ère)s, référents handicap, ambassadeurs handicap...



Rendez-vous médicaux : jusqu'à 3 autorisations d'absence rémunérées par an peuvent être délivrées pour se rendre à des rendez-vous de santé spécialisés éloignés du domicile et pour les traitements médicaux



Achat de véhicule/Aménagement de véhicule : Sous conditions, une contribution pouvant aller jusqu'à 10 000 euros peut être attribuée pour l'aménagement du véhicule et jusqu'à 2 000 euros pour l'acquisition d'un véhicule adapté.



Télétravail : Majoration de 8 jours supplémentaires de télétravail par an pour les salarié(e)s en situation de handicap

Combattre les stéréotypes sur le handicap

Information et sensibilisation

Des actions de sensibilisation et de formation des managers et du collectif de travail sont régulièrement proposées pour assurer **un environnement de travail inclusif et bienveillant.**

Cela passe par exemple par des **formations en présentiel, en e-learning** ou encore des **actions ciblées lors de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées.**

